

Vie des entreprises/Satram

Les anciens employés expatriés dénoncent l'injustice



Les employés assis à l'entrée principale de Satram location.



Sur cette banderole, on peut lire les messages de ces employés.

CNE
Port-Gentil/Gabon

À la Société d'aconage et de transport maritime (Satram), le personnel de la main-d'œuvre expatriée en situation irrégulière et licencié en février 2016 réclame à nouveau le paiement des indemnités de salaires non-versées jusqu'ici par son ancien employeur.

Il faut rappeler qu'après une accalmie de quelques mois, certainement découragés par l'allure affichée par le directeur de Mohamed Aït Ben Ali, les anciens employés de la société marocaine ont lancé, le 3 juillet dernier, un premier mouvement d'humeur sur

le site de la filiale Satram location, sur la route de l'aéroport.

Ce rebond serait motivé par la nomination de Mohamed Aït Ihda comme directeur général des entités Satram et EGCA. Ce dernier, présent à Port-Gentil lors du mouvement d'humeur, avait, en effet, dépêché ses proches collaborateurs auprès des grévistes pour les rassurer de ce qu'une rencontre imminente aura lieu entre le nouveau directeur général et eux la semaine qui suivait.

Malheureusement, Mohamed Aït Ihda n'a pas tenu parole, probablement du fait de son agenda surchargé. Ce qui a emmené le personnel expatrié à monter de nouveau au créneau, le 12 juillet dernier, à la fa-



Mamadi Traoré, porte-parole des licenciés expatriés de Satram

veur d'un sit-in à la direction générale de Satram sise au centre-ville. «Informé de ce nouveau ras-le-bol, le directeur général de

la société a réagi en convoquant, cinq jours plus tard, une réunion avec les représentants des grévistes, la direction des ressources

humaines, la direction des affaires financières et les délégués du personnel», nous a expliqué le porte-parole des agents licenciés. Ce huis clos avait pour but de définir les modalités de paiement des 62 déflatés et de signer le procès-verbal y afférent. Cette rencontre a permis de rassurer le personnel concerné, lequel voit en Mohamed Aït Ihda «un dirigeant responsable et crédible» avec qui ils avaient travaillé par le passé.

Licencié au même moment que les expatriés maghrébins qui ont perçu leurs indemnités de salaires quelque temps après leur déflation, l'ancien personnel de la main-d'œuvre expatriée de Satram se dit victime de ségrégation.

«Cela fait un an et demi que nous attendons notre argent. Les frères expatriés maghrébins ont été payés depuis, pendant que nous sommes abandonnés, parce que la direction générale sortante n'avait simplement pas de considération pour nous», s'insurge Traoré Mamadi.

Selon lui, il est inadmissible d'être traité ainsi et en toute impunité dans un pays comme le Gabon, pourtant signataire de la Charte des droits de l'Homme. Traoré Mamadi et ses camarades ont dit attendre la semaine prochaine pour être fixés définitivement sur la date de paiement de leurs droits.

Vie des associations/Resofime

La quatrième promotion face au jury

FAE
Port-Gentil/Gabon

LA quatrième promotion de l'incubateur de l'Association pour le regroupement économique et social des filles-mères (Resofime), forte de 85 candidats dont 1 garçon, sera sur le marché de l'entrepreneuriat dans quelques jours.

Samedi dernier, ces candidats ont été soumis à un jury d'évaluation. D'une part, pour un projet collectif de création d'une coopérative des jeunes mères commerçantes. Et d'autre part, pour un rapport individuel de stage pratique consécutif à une période d'immersion auprès d'un opérateur économique de la place. C'était à l'École nationale du commerce.



Les postulants face au jury.

À terme, il s'agira d'ériger la coopérative des jeunes mères commerçantes du Resofime en un groupe d'intérêt économique (GIE). Ses activités principales consisteront en la vente en réseau de produits alimentaires (gâteaux, fruits, boisson, lait

caillé, etc.) exposés sur des étals dont le prototype a été présenté aux membres du jury. Une partie de ces tables seront disséminées dans la commune de Port-Gentil, et une autre au département de Bendjé. Deux cents emplois directs seront ainsi créés au béné-



Les candidats posant avec les membres du jury (assis) et le président du Resofime.

ficie des jeunes mères économiquement faibles du Resofime. D'un coût initial estimé à 45 millions de francs, le projet a fait l'objet de l'élaboration d'un business-plan qui a été soutenu avec succès devant le jury.

Puis les candidats ont ex-

posé, individuellement, sur un rapport rédigé aux termes de l'apprentissage sur le terrain dans des domaines aussi variés que l'éducation préscolaire, la pâtisserie, le froid et la climatisation ou encore le marketing et le management. Dans l'ensemble, les

candidats ont assimilé les métiers choisis. Certains vont être recrutés par l'entreprise partenaire qui les a accueillis en stage. De quoi satisfaire le président du Resofime, Yves Essongué, qui a rappelé qu'il s'agit de la quatrième promotion du projet d'appui à l'autonomisation des jeunes mères économiquement faibles.

Notons que cette promotion est parrainée par Marc Tchango. Elle recevra ses parchemins le 29 juillet prochain. Au-delà de l'impact social et/ou économique de ce projet, les promoteurs pensent qu'il aura également un impact culturel, dans la mesure où la pratique des petits métiers, longtemps désertée par les nationaux, est en train d'entrer dans les mœurs.

Journée internationale de la femme africaine

Le Groupe International Goboni en colloque bientôt

FAE
Port-Gentil/Gabon

DANS la perspective de la Journée internationale de la femme africaine, qui est célébrée le 31 juillet de chaque année, le Groupe International Goboni pour

la connaissance des droits humains organisera, les 28 et 29 juillet 2017, deux événements à Port-Gentil au service provincial de la Famille. Le premier est un Séminaire sur le thème "Associations et leadership". Il se tiendra le premier jour, à partir de 15 heures et traitera de trois sous-

thèmes : "Leadership au sein des associations", "Qu'entendons-nous par association ?" et "Comment financer les activités d'une association ?".

Le deuxième événement est en fait un Colloque, qui est prévu le samedi 29 juillet dès 9 heures. Les participants échangeront sur

des thématiques telles que "la formation, un levier pour l'autonomisation de la femme", "la responsabilité de la femme dans l'éducation de l'enfant", "l'impact de l'alimentation sur notre santé", "les sept clés pour valoriser son image", "les nouvelles avancées des lois en faveur des femmes", "les

dangers des réseaux sociaux et la cyber sécurité", "la place des femmes dignes demain".

Le Groupe International Goboni pour la connaissance des droits humains, qui a son siège à Rueil-Malmaison (France) et présidé par Annie-Flore Yogoulou Joly, a pour vocation d'en-

raciner et de promouvoir la connaissance des droits.

La sortie des 28 et 29 juillet 2017 sera la deuxième rencontre publique que cette association organisera à Port-Gentil après celle du mois d'août 2015. L'entrée sera libre.